



Projet de déménagement sur Saclay : pas dans ces conditions !

Les Conseils d'Administration de l'INRA et d'AgroParisTech doivent se prononcer les 19 et 23 mars sur le protocole relatif au projet d'implantation de l'INRA et d'AgroParisTech sur le campus de Saclay.

La CFDT INRA a toujours exprimé son désaccord avec un tel projet, effectué dans un contexte où **de nombreux problèmes matériels de différents types ne sont pas résolus**, malgré l'action des organisations syndicales depuis des années :

- **Transports** des personnels et étudiants de l'Agro sur le site. Les transports constituent un point noir du projet : aucun transport lourd ne sera en place en 2019 (date prévue du déménagement), alors que le trafic est déjà saturé dans ce secteur.
- **Logement** des personnels sur le site. La disponibilité en logements, plus particulièrement sociaux, est inconnue et, vu la demande locale actuelle, ils seront inaccessibles à ceux qui viendront travailler à Saclay.
- **Financement insuffisant pour un bâtiment** de bonne taille, dans la perspective de réunir l'ensemble des personnels.
- **Absence de surfaces expérimentales à proximité**, contrairement à ce qui existe à Grignon pour l'instant. Les solutions alternatives ne sont pas à ce jour finalisées et il est prévu que certains travaux seront effectués à Mons : comment alors assurer un travail de qualité à distance ?

L'INRA se refuse toujours à traiter de l'avenir des personnels dès maintenant.

Pourtant, la question est sensible. Beaucoup envisagent des solutions pour éviter la réduction de qualité de vie au travail qui leur serait imposée :

- **Déménagement** en province ou sur Versailles et Jouy-en-Josas, pour peu qu'il y ait des postes proposés à mutation. Comment croire aujourd'hui, en regardant les postes ouverts, qu'il y aura assez d'opportunités pour avoir le choix de partir ? 400 agents INRA sont concernés par le projet.
- **Décalage individuel des horaires**, pour des raisons de circulation. Dans ces conditions, comment fonctionneront les collectifs et quel impact sur la vie privée des agents concernés ?

Tout le monde s'accorde pour dire qu'il va y avoir, tant en enseignement qu'en recherche, une **perte en charge pendant 10 à 15 ans**. Est-ce cela que l'on veut offrir au personnel et aux étudiants ? Quelle attractivité pour les sciences agronomiques à Saclay dans ces conditions ?

La situation financière des Établissements sera mise à mal pour parvenir à assurer les remboursements. À l'INRA, où la situation financière tendue oblige déjà à ne pas recruter autant que possible et souhaitable pour l'activité scientifique de l'Institut, le coût de la « location » entraînera encore des nouvelles suppressions de postes pour parvenir à fonctionner. **Le projet de Saclay est donc préjudiciable à l'emploi public dans l'ensemble de l'INRA.**

Le projet scientifique et de formation est déjà impacté par la mise en place de la COMUE, indépendamment du déménagement. La COMUE Paris-Saclay est créée depuis le début de l'année et se structure progressivement.

La démocratie dans la COMUE est une question sensible : elle a été absente jusqu'à ce jour et le fonctionnement par diktats successifs nous rend méfiants d'autant plus que certains universitaires demandent des fusions de Conseils Administration. Quel impact sur le futur des centres INRA franciliens et surtout d'AgroParisTech dans un tel contexte ?

Le projet actuel ne répond pas aux exigences de la CFDT INRA : améliorer la formation et la recherche en Ile de France dans nos disciplines. Il ne respecte pas un calendrier compatible avec les besoins du personnel, la qualité de l'enseignement et de la recherche ; il entraîne nos organismes vers des difficultés financières majeures. Aujourd'hui, d'autres projets doivent être étudiés afin de mesurer sérieusement leurs coûts par rapport au coût démesuré du déménagement prévu.